



Contribution /Amendements Orientation Congrès de Biarritz 2020

I. Amendements de forme :

Sur la forme mettre en gras tous les engagements de notre syndicat dans le paragraphe I-5 attac, solidaires la plateforme paradis fiscaux sont en gras mais pas l'UFE ni VISA, UNIRS etc

De manière générale penser à faire des renvois de bas de page ou définir les abréviations en mettant le nom complet des structures ou l'abréviation entre parenthèses.

I.58 enlever le « de » avant d'éteindre

I.594 problème de forme enlever un « mais aussi »

II. Amendements de fond :

I.85 ajouter après la laïcité, liberté fondamentale

Explication : nous avons eu besoin de donner cette explication à de nouveaux militants qui ont insisté sur l'importance d'expliquer pourquoi nous défendons la laïcité, parce que c'est une liberté fondamentale.

I.395 rajouter les SIP quand on parle de la gestion fiscale

Explication : nous pensons qu'il est important de citer tous les services

I.408 missions transverses rajouter **le Budget Immobilier et Logistique (BIL)** menacés d'interministérialité **avec l'exemple des Secrétariats Généraux Communs des Préfectures (SGC) voire également les formations non métiers (SST) et les services courriers voir les services techniques.**

Explication : les préfectures ont de plus en plus la main mise sur l'organisation des missions transverses pour les directions territoriales des administrations d'État et même si on se veut rassurant côté DGFIP cela augure mal...Cela permet aussi de parler de l'ensemble des personnels dans l'orientation.

I.436 enlever la notion de projet de NRP.

Explication : le NRP n'est plus à l'état de projet dans certaines directions qui ont déjà signé leur charte d'engagements et par ailleurs au moment du congrès les élections municipales seront passées et les chartes d'engagements seront sans nul doute signées à tour de bras.

l.437 Enlever de matériel à accueillant. Ce qui donne « Ces nouvelles structures pleinement DGFIP, peuvent le cas échéant être le lieu d'hébergement d'autres services publics absents de la commune, évitant ainsi une prise en charge etc.

Explication : Nous avons estimé que la phrase initiale laissait entendre que nous ne voulions pas être dans les MFS et préférierions garder nos missions mais que ça ne dérangeait pas de les accueillir alors qu'elles prennent les missions d'autres services publics.

l.439 après « locales. » **ajouter la phrase :** « Si Solidaires Finances Publiques est opposé au développement des Maisons France Services qui ne sont qu'un ersatz de service public destiné à fermer les services encore existants, il n'en demeure pas moins qu'elles se développent et peuvent être attractive pour les territoires qui ont perdu tous leurs services publics. A ce titre, nous devons être solidaires des agentes et des agents des MFS quel que soit leur statut.

Explication: il nous a semblé qu'il fallait rappeler notre opposition aux MFS qui ne répondront pas aux demandes des usagers même si elles peuvent être appréciées dans les territoires « abandonnés ».

l.456 ajouter après en adéquation avec l'augmentation des charges « et des doctrines d'emplois redéfinies. »

Explication : nous pensons que la création de nouveaux emplois doit s'appuyer effectivement sur les charges de travail mais aussi sur des doctrines d'emploi qui doivent être redéfinies.

Ainsi nous replaçons la question des doctrines d'emploi que nous proposons d'enlever dans les lignes suivantes.

l.456 à 458 supprimer.

Explication : même si nous comprenons l'idée d'un outil pour évaluer le volume des emplois etc, cela nous semble pour le moins dangereux, il ne s'agirait pas de se substituer à l'administration qui n'arrive déjà pas à le faire elle-même peut être que les résultats ne joueraient pas en notre faveur....

Avis de l'Assemblée Générale :

Vote à la majorité :

POUR	CONTRE	ABSTENTION

Avis Favorable		Avis défavorable	
----------------	--	------------------	--